

—INVESTIR

Vendredi - Samedi - Dimanche 16 - 17 - 18 avril 2010

—Trimestre positif pour les caisses de pension

Indice Credit Suisse. Progression de plus de 2%. Les obligations libellées en franc séduisent davantage les groupes de prévoyance.

Les institutions de prévoyance ont poursuivi leur croissance au cours des trois premiers mois de l'année, selon les calculs du Credit Suisse. De janvier à mars, l'indice de la banque mesurant la performance des caisses de pension suisse à crû de 2,32% en l'espace d'un an.

Les institutions de prévoyance ont ainsi affiché un 4e trimestre consécutif de croissance. Après avoir enregistré une performance négative en janvier (-0,22%), les investissements des caisses de pension ont présenté une évolution nettement plus réjouissante en février (1,13%) et en mars (1,41%), précise jeudi le numéro deux bancaire suisse.

Malgré l'évolution favorable des marchés financiers, les caisses de pension n'ont que faiblement accru la part des actions dans leur portefeuille. Elles ont en revanche augmenté leurs investissements dans des obligations libellées en francs ainsi que dans l'immobilier.

Depuis l'an 2000, la performance annuelle s'inscrit désormais à 2,01%, alors que le taux LPP s'établit lui à 2,74%. Pour combler l'écart avec ce dernier taux, l'indices des caisses de pension du Credit Suisse devrait encore gagner près de 10% d'ici la fin de l'année.

L'indice du Credit Suisse repose sur les données d'une centaine de caisses de pension suisses autonomes, qui ont confié à la banque leur fortune à titre de dépôt (Global Custody). – (ats)

Moniteur Swisscanto: avantage aux caisses privées

Le moniteur des caisses de pension Swisscanto montre une nouvelle amélioration dans le taux de couverture des institutions de prévoyance au 1er trimestre. En trois mois, sa moyenne pondérée est passée de 98,5% à 100,1%, soit 10% de plus qu'un an auparavant. L'institut commun aux banques cantonales et spécialisé dans les fonds de pension relève toutefois hier dans un communiqué que les caisses privées s'en sortent mieux, avec un taux de couverture moyen 106,2%, que les institutions de prévoyance publiques qui affichent à 93,5% toujours un défaut de couverture. Mais en dépit des améliorations constatées, 20% au total des institutions recensées – soit 15% des caisses de droit privé et 55% des caisses de droit public – présentaient encore un découvert à fin mars. Selon Swisscanto, qui a basé ses calculs sur les indications de 411 institutions de prévoyance, leur rendement moyen pondéré en fonction de la fortune a par ailleurs atteint 2,5% l'année dernière. – (ats)